

**CONCOURS DES BOURSES DE LA FONDATION DE L'UQAM  
DIRECTIVES POUR LES ÉTUDIANTS  
HIVER 2016**

**DATE LIMITE : MERCREDI 17 FÉVRIER 2016**

L'acronyme RIBÉ, signifiant Répertoire institutionnel des bourses d'études, est utilisé dans le présent document.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS**

### **Depuis le concours de l'automne 2015**

Les étudiants des cycles supérieurs inscrits dans une période de prolongation sont admissibles au concours.

À moins d'avis contraire dans la description de la bourse, les bourses FARES régulières ne comptent plus dans le cumul des bourses.

### **Admissibilité au concours**

1. Sauf exception, tout étudiant inscrit et payant des frais de scolarité à l'UQAM est admissible au concours des bourses de la Fondation;
2. Exceptions : à moins d'avis contraire dans l'offre de bourse, **les étudiants suivants ne sont pas admissibles** au concours des bourses de la Fondation de l'UQAM :
  - Les étudiants libres;
  - Les étudiants inscrits en propédeutique;
  - Les étudiants en échange à l'UQAM;
  - Les lauréats d'une bourse d'excellence d'un organisme subventionnaire fédéral ou provincial.

### **Dossier de candidature**

1. Les étudiants peuvent postuler à un maximum de 6 bourses par concours;
2. Les dossiers de candidature déposés sont la propriété de l'UQAM. Les informations contenues demeurent confidentielles et ne servent qu'à la sélection des boursiers pour le présent concours de bourses;
3. Tout étudiant ayant déposé un dossier de candidature reçoit une réponse dans son courriel UQAM. Les résultats du concours d'automne sont envoyés en décembre et ceux d'hiver, en avril;
4. L'UQAM transmet à la Fondation de l'UQAM les informations suivantes concernant les boursiers : code permanent, nom, prénom, courriel UQAM, adresse postale, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale ou numéro de passeport, pays d'origine, date d'expiration du permis d'études, matricule d'employé UQAM, cycle d'études, faculté et programme d'études.

### **Attribution des bourses**

1. Un boursier peut cumuler un maximum de 2 bourses par concours. Les candidats retenus pour plus de deux bourses reçoivent les montants les plus élevés;
2. Nonobstant la règle générale de cumul, les règles d'attribution particulières aux bourses du concours ont préséance sur les conditions générales;
3. Toute modification ou annulation de l'offre de bourses peut être effectuée sans préavis;
4. La Fondation de l'UQAM n'est pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics.

## MARCHE À SUIVRE

### 1<sup>re</sup> Étape - Accédez au [Répertoire institutionnel des bourses d'études \(RIBÉ\)](#).

Vous avez besoin de votre code permanent de l'UQAM et de votre NIP.

### 2<sup>e</sup> Étape - Validez votre profil

Lors du premier accès au RIBÉ, et ce, à chacun des trimestres, vous devez valider votre profil.

- Complétez toutes les sections du profil **qui vous concernent**.
- Assurez-vous que les informations qui sont présentes dans la section « Dossier académique » sont exactes, sinon, communiquez avec le Registrariat.
- Assurez-vous que votre **numéro d'assurance sociale** est présent, sinon, ajoutez-le.
- Si vous êtes un **étudiant étranger**, vous devez fournir votre numéro de passeport.
- Si vous déclarez des **études universitaires hors UQAM**, vous devez joindre les relevés de notes correspondants. Allez à la section [ÉTUDES UNIVERSITAIRES HORS UQAM](#) pour tous les détails.
- Complétez la section « Situation financière », si vous désirez postuler à des bourses de soutien financier. Lire la section [SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTUDIANT](#) pour des conseils.

Une fois votre profil complété, cliquez sur le bouton « **Valider mon profil** ».

### 3<sup>e</sup> Étape - Recherchez des bourses de la Fondation de l'UQAM

Effectuez une recherche par critères.

- Organisme : Fondation de l'UQAM
- Date limite : Par trimestre-année : H2016
- Faculté-école :
- Niveau d'études :
- Régime d'études :
- Statut au Canada :

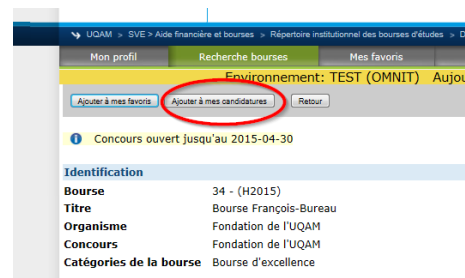
Vous obtenez la liste des bourses auxquelles vous pourriez être admissibles. Pour obtenir des informations sur les bourses, cliquez sur leur numéro.

### 4<sup>e</sup> Étape - Constituez votre dossier de candidature

Assurez-vous que vous répondez aux conditions d'admissibilité; si vous avez des questions, communiquez avec le [Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique \(CSASS\)](#).

Vous pouvez postuler à un maximum de 6 bourses.

Ajoutez des bourses en cliquant sur le bouton « **Ajouter à mes candidatures** » qui apparaît dans la description de bourse pour laquelle vous désirez postuler.



### 5<sup>e</sup> Étape - Joignez les documents requis

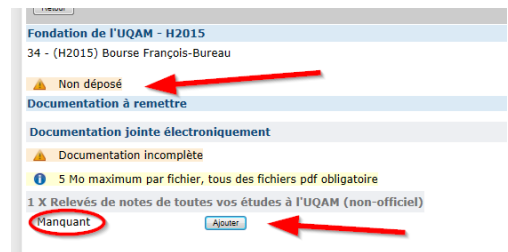
Cliquez sur le bouton « **Compléter dossier candidature** » de l'onglet « Mes candidatures ». Attention, ce bouton ne s'affichera pas si vous avez ajouté plus de six bourses pour le même concours.



Accédez au sommaire des postulations et à la liste des documents que vous devez soumettre pour le concours de bourses en cours.

Remarquez que votre dossier de candidature n'est pas encore déposé.

Téléversez les documents attendus en cliquant sur le bouton « Ajouter », puis « Parcourir ». Les documents doivent être en format PDF et ne pas dépasser la taille de cinq méga-octets (5 Mo).



Au besoin, consultez nos compléments d'information :

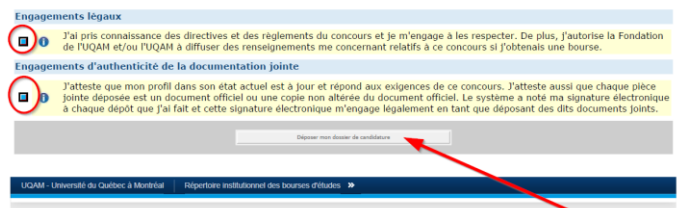
- [NUMÉRISATION DES DOCUMENTS](#);
- [LETTRES DE RECOMMANDATION ET DE MOTIVATION](#);
- [INFORMATION SUR LE FORMULAIRE LETTRE D'ÉVALUATION](#) (pour les cycles supérieurs).

## 6<sup>e</sup> Étape - Déposez votre dossier de candidature

Une fois tous vos documents joints, vous êtes automatiquement dirigé vers la page du dépôt de votre dossier de candidature.

Acceptez les engagements légaux, au bas de la page, en cochant les cases correspondantes;

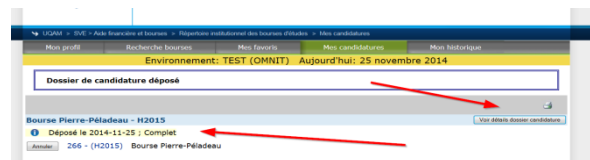
Cliquez sur le bouton « Déposer mon dossier de candidature »;



Si votre dossier requiert un document physique (CD, œuvres, etc.), lorsque vous aurez joint le dernier document numérique attendu, un message apparaîtra à l'écran vous demandant de vous présenter au

**Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique** afin de déposer votre document physique et finaliser le dépôt de votre candidature.

**Après avoir déposé votre dossier**, vous serez dirigé vers la page « Mes candidatures », où vous pourrez constater l'état de votre dossier et la date du dépôt, visualiser les détails de votre dossier de candidature ou annuler vos postulations.



## APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'équipe des bourses d'études du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique validera vos postulations.

Après vérifications, si vous n'êtes pas admissible à une bourse, votre postulation sera annulée et un courriel sera envoyé à votre adresse courriel UQAM pour vous en informer. Il vous sera alors possible de la remplacer par une autre, et ce, tant que le concours sera ouvert. Si vous ajoutez une bourse, vous devrez déposer, à nouveau, votre dossier de candidature (allez à étape 6). Il se peut que vous ayez à ajouter un document.

Après vérifications, si l'un des documents constituant votre dossier de candidature n'est pas valide, un courriel vous sera envoyé pour vous en informer. Vous aurez la responsabilité de le remplacer avant la date – et l'heure – limite, sans quoi la postulation à cette bourse sera annulée.